



**Comité Régional**  
18, Avenue FOCH - 54000 NANCY  
Tél. / Fax : 03.83.40.33.33  
Site : atc-nancy.com

# SEJOUR DE SKI

## MONTCHAVIN la PLAGNE

VILLAGE VVF  
Du 28/01 au 4/02/ 2023



**Réservez rapidement avant le 20/10/2022**  
**places limitées**

Un des plus grands domaines skiable au monde, face au Mont-Blanc, s'offre à vous, tout en profitant des charmes du village de Montchavin... voilà ce que vous trouverez au VVF Club Intense Le Balcon du Mont Blanc à Montchavin La Plagne

- Le VVF est situé au cœur du petit village montagnard de Montchavin, face au Mont-Blanc. Il comprend 100 appartements confortables de 2 et 3 pièces répartis en chalets de 3 à 5 étages, sans ascenseur. Tous les logements sont équipés de la TV.
  - Bar et restaurant jusqu'à 180 couverts.
  - Wifi gratuit dans les espaces communs et les appartements.
  - Parking extérieur gratuit, non surveillé.
  - Casiers à skis.
  - Accès pistes : départ skis aux pieds pour le « Vanoise Express » (accès au domaine Paradiski).
  - Forfaits ski et location de matériel à tarifs préférentiels.
- Sorties Raquettes  
Minimum 3 sorties accompagnées par des professionnels de la montagne (**avec participation**)

La section ATC de NANCY organise un séjour ski alpin du 28/01 au 4/02/2023  
Village VVF « MONTCHAVIN »

**Formule Pension complète 580,00 €**

**Ce prix comprend :**

- Pension complète, vins inclus du diner du 1<sup>er</sup> jour au déjeuner du dernier jour,
- Un repas terroir
- L'animation en soirée.
- L'assurance assistance rapatriement.
- Les draps et linge de toilette.

**Ne comprend pas :**

- Le transport,
- L'assurance annulation, interruption de séjour, covid, soit 17.5 € à souscrire à l'inscription.
- Les remontées mécaniques.
- La location du matériel.

***Séjour ouvert aux adhérents de l'A.T.C.***

Renseignements : **Gérald JANNY**

Tel 06.81.84.00.63

[gerald.janny@orange.fr](mailto:gerald.janny@orange.fr)

Chèque d'acompte de 200 €

Solde pour le 20/12/2022

ATC-Routes du Monde, 9 rue du Château Landon, 75010, Paris

- Tél : 01.55.26.93.70 – Télécopie 01.58.2051.24 – Courriel : [boutique-atc@atc-routesdumonde.com](mailto:boutique-atc@atc-routesdumonde.com)

Association immatriculée au Registre des Opérateurs de Voyages et de Séjours, sous le n° IM 075110072, par la Direction de la réglementation des Métiers du Tourisme et comme Association Nationale d'Education Populaire, sous le n° 1959-5, par le Ministre de la Jeunesse et des Sports

## INFORMATIONS PRATIQUES

ASSURANCES : ATC Routes du Monde recommande de souscrire l'assurance optionnelle couvrant l'annulation, l'interruption de séjour, les Bagages, l'assistance médicale liée aux risques COVID au moment de l'inscription. Le partenaire d'ATC Routes du Monde est AXA Assistance. Les conditions d'assurance sont remises au voyageur sur sa demande.

### TRANSPORT

A la charge des participants.

HEBERGEMENT : Les participants seront logé en appartement pour 2 personnes sanitaires à partager.

**Pas de chambre seule pour ce séjour.**

NOMBRE DE PARTICIPANTS : Vous serez rattaché à un groupe de 24 voyageurs approximativement, sous réserve de réunir le nombre minimum de participants requis pour ce voyage soit 20 personnes.

PERSONNE A MOBILITE REDUITE : Nous ne pouvons pas garantir les conditions adéquates en matière d'accessibilité (transports, visites, hébergements etc...). De façon générale, ce voyage n'est donc pas adapté aux personnes à mobilité réduite.

### FORMALITES

Concernant les conditions de POLICE et de SANTE, le voyageur se réfèrera au programme communiqué lors de l'inscription. ATC ROUTES DU MONDE vous confirmera l'ensemble des formalités spécifiques à respecter dans le cadre de la « convocation de départ » qui vous sera envoyée une quinzaine de jours avant le départ.

En cas de modifications substantielles de ces formalités après l'envoi de cette convocation, les participants seront informés par mail (veillez à surveiller vos messageries régulièrement avant le départ). Il vous appartiendra de vous conformer à ces formalités. En cas de refus d'entrée sur le territoire pour non-conformité, ATC ROUTES DU MONDE ne pourra pas être tenue pour responsable et aucun remboursement ne pourra être exigé.

### SANTE .....

Les voyages entre la France et les pays étrangers sont possibles selon des modalités qui varient en fonction de la situation sanitaire des pays tiers et de la vaccination des voyageurs. Une classification des pays a été définie sur la base des indicateurs sanitaires. Les listes des pays sont susceptibles d'être adaptées selon les évolutions de la situation épidémique. Le gouvernement français a donc établi une liste de pays verts, orange et rouges, qu'il compte régulièrement faire évoluer en fonction de la situation sanitaire dans le Monde.

Les formalités pouvant changer fréquemment au gré de l'évolution constante de la situation sanitaire et par souci de vous délivrer une information qui soit d'actualité, nous vous invitons à consulter avant de réserver, et ensuite régulièrement, les sites Internet suivants avant le départ :

- Le site du Gouvernement concernant les Déplacements à l'étranger :  
<https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus/deplacements>.
- Les Conseils aux voyageurs du site du Ministère des Affaires Etrangères :  
<https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs>